



Saison 2019-2020
COMITE DIRECTEUR

Compte-rendu du Comité Directeur - Samedi 18 janvier 2020
ANGERS

Présents : Françoise de BERNON, Philippe COMBE, Claude GANGLOFF, Nicolas LE BOULAIRE, Jean-Pierre MAUCHRETIEN, Jean-Michel QUENTIN, Pascale ROBINEAU, Yves PENNANEACH, Guillaume PAPIN

Excusés : Sandrine BICKERT, François COURTOIS, Vincent DUCASSE, Christophe LUYSS, Didier MARION
Ludivine TANGUY, Eric VEILLET

Invités : Emilie SERY (RAF) et Michel LEVI DI LEON (CTS)

Adoption des PV :

CD 07/09/2019 : Adopté moins 1 abstention.

Bureau 14/10/2019 : quorum non atteint, décisions validées ce jour en CD 2 contre, 1 abstention

Bureau 18/11/2019 : quorum non atteint, décisions validées ce jour en CD : 2 contre, 1 abstention

Il est nécessaire que les membres du Bureau soient présents pour ne pas entraver le fonctionnement de la Ligue, 4 membres doivent être présents sur les 7 potentiels (mais actuellement, le bureau comporte 5 membres alors il n'y a qu'un élu qui peut être absent à chaque bureau.

Bureau 16/12/2019 : Adopté à l'unanimité

PV CRA 27/09/2019 : 1 correction sur la date de la prochaine CRA, 24/01/2020: Adopté à l'unanimité

PV Statuts et Règlements du 03/12/2019 : 1 remarque : 2 clubs non réaffiliés dans le 85, et non pas 1, même nombre de clubs : 20. Un encadrant du 85 pour les Volleyades n'est pas licencié, à voir par le CD 85. Adopté à l'unanimité.

PV Commission Développement 24/10/2019 : Adopté à l'unanimité.

1/ Infos générales :

Décès d'Hubert THIL, du club des Sables d'Olonnes, 1 minute de silence est respectée par le CD. Une gerbe a été adressée avec le CD 85 au nom de la Famille du Volley pour son enterrement, et Françoise de BERNON était présente à la sépulture. Nous avons reçu les remerciements de la famille. Hubert était le licencié le plus âgé de la FFVolley.

AG Ligue : Asced Riaillé candidat à l'organisation, pour rappel elle aura lieu le 20/06/2020.

Infos Fédérales : pas de CR de bureau depuis un moment.

CA Fédéral le 08/02/2020, si les comités/membres ont des informations à transmettre, le faire avant.

AAL : réunion de travail s'est tenue à la FFV, les critères ne seront pas modifiés pour 2020, avec juste un petit réajustement des pourcentages demandés au niveau des licences jeunes. Le solde 2019 a été adressé, mais il est plus faible que ce qui était prévu, compte tenu de la diminution à 250 000 € de ce poste (au lieu des 400 000 € initiaux). L'année prochaine, budget normalement de 300 000 €, proposition de réduction de la part fixe par licence, mais augmentation de la part pour les critères pour récompenser les efforts.

Bilan Eurovolley : quasi-équilibre, - 50 000 € au 10/12 (provisoire).

Jeux Olympiques : une signature électronique a été adressée, il faut demander au CA Fédéral s'il y a un plan de com prévu.

3/Finances

Il faut rattraper le retard dans la saisie comptable (fait jusqu'en juin 2019), mais pas après. Septembre et octobre ont été saisis. Afin de se remettre à l'équilibre, une personne a été recrutée pour 10 jours pour effectuer la saisie comptable sans perturber le fonctionnement de la Ligue.

Certaines saisies ont été faites au mauvais endroit, il faut réajuster.

Fonctionnement en cours de modification : avant, saisie lorsque le paiement était effectué, suivant relevés bancaires. Désormais, la saisie sera anticipée dès que les justificatifs sont en possession, procédure en cours de rédaction, et sera testée.

Subventions :

Dans le CR du bureau du 16/12/2019, une alerte sur la saisie des subventions avait été faite : il faut anticiper le dépôt du dossier (Bilan en décembre fait à l'arrache, à la dernière minute). Demande de subvention le 15/01/2020 auprès de la Région, des difficultés d'arrivée des documents, des erreurs dans les tableaux de subvention pour la Région ou dans le tableau des Investissements. C. GANGLOFF a procédé à la saisie. Il reste à faire le Haut Niveau (Eléments transmis). Réunion à prévoir en anticipant davantage.

E. SERY : à son retour de congés maternité, tableau de subventions non saisi sur les sommes perçues.

Problème de fonctionnement, à résoudre : qui doit être moteur des réunions ?

Subventions : solde de Sport pour tous touché (6 750 en fonctionnement + 1 050 € en investissement). HAUT NIVEAU 2019 : il manque le solde de la partie fonctionnement de 9 500 € (Pôle, section sportive et détection) suivant les bilans à fournir, sauf si proratisation.

Demandes en cours aujourd'hui : Sport pour tous : 12 700 € fonctionnement, 2 500 € investissement. HT NIVEAU : 14 800 Investissement, Pôle : 16 500 € (diminution par rapport à l'année dernière : 19 500 €), 800 € investissement. Soit un total de 47 300 € demandés.

AAL : 1391,42 € vont être touchés en janvier au titre du solde des critères (20 462 € touchés en tout au titre des AAL 2019, dont 11 571 € sur la part fixe (1,5 € par licence), 5 000 € pour l'aide à l'emploi du Pôle).

Répartition du reliquat AAL : analyse à faire par Commission financière, et par Commission Développement pour les critères.

2 946,33 € à répartir pour les AAL 2018 : cf Annexe. Si 4 critères sur 6 obtenus par Comité, 0,25 par licence, 0,5 € si plus de 4 critères, minoration si moins. Part Fixe : Comité - 900 licenciés : 0,5 €. De 901 à 1500 : 0,25 €.

CD 44 : 5 critères sur 4 au 30/O6/2018 : 1 279 €

CD 49 : Fixe de 265,75 €, 3 critères remplis : 132, 87 = 398,62

CD 53 : Fixe de 376,5, 4 critères (188,25 €) = 564,75 €

CD 72 : Fixe de 316,50, Pas de réponse aux critères = 316, 50

CD 85 : Fixe de 262 €, 3 critères (125,76 €) = 387,76 €

Calendrier à prévoir pour se caler pour l'année. Les propositions des salariés pour les actions doivent être validées en bureau.

4/Personnel

S. BIRON doit subir une intervention mardi 21 janvier.

Il faut définir le suivi de la compta. A revoir compte tenu des changements à venir à la rentrée de septembre.

Licences : charge très lourde en début de saison. Voir pour un vœu à l'AG Fédérale. Certains clubs posent problème de manière récurrente (23 licences bloquées pour un club par ex). Parfois, il manque un doc, ou la photo voire tous les documents! Un courrier va être adressé par la CRSR au club pour attirer son attention.

5/Sportive :

Il faut un moyen de palier les ~~aux~~ défections des repêchables : un 2^{ème} de département pourrait être une solution, mais quels critères ? Nombre de licences, ou d'équipes jeunes ou de licences en jeunes ? Cela revient à souvent favoriser une équipe du 44. Le CD 49 a dans son règlement l'interdiction de proposer le 2nd à la montée, à modifier.

Proposition de solliciter les 5 Comités pour savoir si candidats à la montée en plus, si plusieurs candidats, matchs de classement entre eux.

FDM : les pénalités (FDM) représentent 30 €, sur les 3 600 € de pénalités (pb de licences etc).

En revanche, augmentation du nombre de cartons (27 avertissements et pénalités sur toute la saison 2018-2019, nous sommes à 31 à aujourd'hui !). Mise en garde à adresser à tous les clubs.

Observations : les arbitres sont trop gentils, et les arbitres doivent être exemplaires.

Match Laval / Les Sables : plainte du comportement de l'arbitre. Un doc va être préparé par la CRT pour les recours.

O7/O3 : réunion des clubs SPORTIVE, TECHNIQUE et DEVELOPPEMENT. Pas de salle dispo dans le 49 à la MDS. Pour la Sportive jeune, doodle : réunion 15/O3.

Réunion entraîneurs Jeunes le 15/O2, la convocation va partir prochainement.

La CRS Jeunes souhaiterait que tous les encadrants des équipes jeunes soient bien licenciés. Problème : pas de contrôle au moment des matchs, pas d'arbitres officiels...

Coupe de France M11 : 186 € de frais d'engagement par équipe, + 72 € de PAF, 1 équipe par genre prévue pour les PDL. Qui doit payer ? A priori, le club dont l'équipe participe. A voir pour les modalités (toutes les équipes participent ?).

MiniVolleyades : 2 équipes du 49 engagées. Budget Ligue de 1 000 €, à diviser par le nombre d'équipes engagées.

Hospitalisation du Président CRS début février, peu disponible jusqu'à mi-mars.

Compèt'Lib : Demande du CD 44 : il faudrait décaler de quelques jours la date de remise par le Comité du nom du champion départemental, car compte tenu de l'importance du championnat, les derniers matchs auront lieu le 16/O3. Accord de principe pour un décalage au 17/O3/2020.

Vérifier si les 64 € d'engagement au titre de la Compèt'Lib sont toujours valables (Claude). Vérification faite : frais d'engagement enlevés par mail du 23/11 de Pierre VOUILLOT, il n'y a que les frais d'engagements pour la phase finale : document PDF « L'ESSENTIEL ».

6/Technique

Interdép le 17/O5 dans le 49, attente du lieu.

Pôle : recherche du moyen de déplacement pour les VOLLEYADES. Nous avons appris tardivement (10 décembre) que nous avons droit à 2 équipes féminines, mais pas de temps pour se préparer, budgétiser... Ont lieu à Marignane. 15h de bus, avion possible (prix attractif 80 € A/R), mais une nuitée supplémentaire... Voir avec Vincent DUCASSE pour demander les devis, informer Françoise.

CRA : remise des talkies-walkies pour le 85 (Guillaume), le 72 (Philippe), le 53 (Philippe) et 49 (Pascale). Le 44 en avait déjà et a été remboursé. Quelques oreillettes vont être commandées en sus.

FDME : Les CDA ont été sollicitées pour avoir une date de formation auprès des arbitres et marqueurs du département. Il existe un fonds de développement pour la Vie Associative II, qui peut être utilisé pour obtenir une subvention pour se fournir en tablette, les CD sont incités à y avoir recours pour mutualiser la demande (le CD 72 l'a fait). Il est impératif de bien respecter les prescriptions techniques pour les tablettes. Et les Licences papier ou sur téléphone doivent être en possession du club, surtout visiteur : il arrive régulièrement que la licence ne s'affiche pas sur la tablette...

La CDA 49 est en difficulté, J-M. QUENTIN a donné un coup de main. La fin de saison va être faite.

Il est porté à la connaissance du CD qu'une arbitre a subi des remarques sexistes de la part du public : rapport à faire par l'arbitre.

Pas de nouvelle de la procédure adressée à la Commission de Discipline sur un comportement envers une jeune arbitre.

Une remarque sur un couple qui a fait deux notes de frais pour un déplacement comme JDL : il est possible qu'ils aient bien pris deux véhicules (départ de leur lieu de travail respectif).

7/ Beach

Une réunion a été faite pour caler des phases qualificatives pour les Beachvolleyades, mais elles ont été annulées !!!

Proposition de C. CAVAILLES de faire des phases qualificatives au tournoi de Série 1 pour que 2 équipes des PDL puissent participer (2 WILD CARD potentielles pour participer au tournoi de qualification pour accéder au Main Draw potentiellement). Demander une Wild Card pour le Main Draw en tant qu'organisateur (critères à définir : équipe la mieux classée ou autre).

Idée d'un stage Beach à Pâques 3 jours, potentiellement sur La Baule.

8/ Statuts Et Règlements :

Plusieurs projets. Règlement Intérieur des Commissions Régionales à finaliser (seul celui de la CRSR a été validé).

Revue de critères des DAF (30% de jeunes) : tous les clubs ont ce critère, augmentation à prévoir.

DAFA : peu de recul car peu d'arbitrages réalisés à la date de la 1^{ère} revue.

Engagements d'équipes : un arbitre doit être désigné par le club pour couvrir chaque équipe, mais peu de contrôle au niveau national. A voir, il faudrait peut-être une procédure de validation des arbitres couvrant les équipes. Le problème est qu'au moment des engagements des équipes, les arbitres ne sont que rarement licenciés.

Demande à formuler à la fédé (voeu ?) pour que l'arbitre de couverture d'une équipe valide la couverture.

9/ Manifestations :

FESTYVOLLEY : 07/06 à VENDRENNES, Mairie Ok, demande de subvention cosignée CD et Ligue est partie.

CR de Maud CHENARD : tout se passe bien !

OPEN BEACH : 06-10/05/2020. Attente de réponse à la demande pour obtenir des gradins. Budget à boucler, la FFV a validé l'existence du tournoi, et la ville a validé le site. Il faut trouver 7 000 € de budget (l'année dernière, 4 000 € trouvés, la Ligue a versé 3 000 €).

10/ Développement :

Livrets jeunes envoyés à LAVAL et LONGUE pour tests, attente du retour mi-février. Fédé a un projet de livret également.

Interventions en milieu scolaire. Questionnaire lancé.

Travail sur un document d'aide à l'ouverture d'un club ou d'une section jeune.

Questionnaires aux anciens licenciés de Léo pour savoir ce qu'ils sont devenus.

Prochaine réunion le 27/01/2020.

Divers :

Année électorale, chaque personne du Comité doit réfléchir à son renouvellement.

Françoise de BERNON ne repart pas comme Présidente potentielle s'il n'y a pas de Secrétaire Général : la charge est trop lourde pour une seule personne.

AG : Année Olympique : il est possible qu'il faille impérativement que les CD fassent leur AG avant la Ligue, qui doit faire avant la Fédé, le tout APRES LES JO !!!!

Volley Assis : championnat du Monde 2021 aura lieu dans le 53, le Conseil Départemental s'est porté candidat. Il faut que le CD 53 provoque une réunion avec le Conseil Départemental.

Un service civique dans le 44 doit prendre contact avec le CD 44.

Remise des dotations du 49 et du 72 pour les clubs (1 drapeau pour Beaufay et Le Mans) et des ballons et dotations pour le CD pour les interventions dans les écoles.

Fin à 13h

Françoise de BERNON
Présidente
Ligue des Pays de La Loire

